

**FORMULAIRE D'INSCRIPTION**

*Ateliers Théâtre*



**Année 2022 / 2023**

**Nanteuil-lès-Meaux**

Session souhaitée :  Enfants  Collégiens  Jeunes adultes

**M, Mme, Melle :** .....

Adresse : .....

.....

Téléphone fixe : ..... Portable : .....

Adresse mail : .....

**Inscrit(s) :** « NOM et Prénom » :

- ..... Date de naissance : .....
- ..... Date de naissance : .....
- ..... Date de naissance : .....

**L'inscription est faite pour une année complète (pas de cours mensuels ou trimestriels)**

La cotisation annuelle par personne est de 255 €.

Elle est réglée en intégralité le jour de l'inscription pour que celle-ci soit effective par chèque (s) ou en espèces.

Possibilité de faire 3 chèques qui seront encaissés par trimestre (3 chèques de 85 €).

Chèque (s) à l'ordre de « **l'âme en scène** ».

Signature :

Fait à .....

Le .....

**Note :**

***Pour les ateliers enfants et collégiens, à chaque fin de séance, un adulte devra être présent à l'heure dite pour récupérer les participants.***

# Ateliers Théâtre

Année 2022 / 2023

## Jours et lieux des Ateliers

**Enfants de 7 à 11 ans :**

*Le Mercredi de 9h30 à 11h ou de 11h à 12h30*

**Début des cours le Mercredi 21 Septembre**

Salle des fêtes, place de la mairie de Nanteuil

**Collégiens de 11 à 15 ans :**

*Le Lundi de 17h30 à 19h*

**Début des cours le Lundi 26 Septembre**

Maison de quartier des saints pères

**Jeunes adultes à partir de 16 ans :** *Le Lundi de 19h00 à 20h30*

**Début des cours le Lundi 26 Septembre**

Maison de quartier des saints pères

**Les ateliers tombant durant les vacances scolaires, sur des jours fériés ou sur des ponts ne seront pas assurés.**

## Déroulement des cours et engagement des participants<sup>2</sup>

Les deux premiers cours servent de séances d'essai. L'annulation de l'inscription pourra s'effectuer sans frais à la fin de ces séances. La troisième séance acte l'adhésion effective pour l'année complète sans rétractation possible.

La première moitié de l'année est consacrée à des ateliers d'apprentissage de l'activité théâtrale, tandis que la seconde moitié concrétise les acquis par le travail et la préparation d'une pièce pour des représentations en fin d'année (en juin). Les dates précises des représentations sont fournies aux participants au plus tôt durant l'année en cours.

L'engagement théâtral nécessite une assiduité aux séances, les absences nuisant à la cohésion du groupe et au travail des représentations. En s'inscrivant, les élèves s'engagent à se rendre disponibles pour assurer leur présence aux représentations qui auront lieu sur un week-end du mois de juin, l'absence entraînant l'annulation des spectacles et pénalisant l'ensemble de la troupe.

Comme pour toute activité collective, les cours de théâtre nécessitent l'implication de chaque participant et le respect de la personnalité et du travail des autres. La préparation des spectacles de fin d'années implique l'engagement de chacun. Cet engagement passe par l'apprentissage incontournable d'un texte sans lequel toute représentation de fin d'année n'est pas envisageable. En cas de manquement à ces règles primordiales, le professeur se réserve le droit d'exclure un élève contre remboursement des séances restantes.

Lu et approuvé.

Le :

Signature :